

**Musée de la nature et  
des sciences inc.**

**États financiers  
au 31 mars 2025**

**Musée de la nature et  
des sciences inc.  
États financiers  
au 31 mars 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9 - 10
Notes complémentaires	11 - 18

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Musée de la nature et des sciences inc.

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 350  
2207, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1J 2G2

T 819 822-4000  
Sans frais : 1 800 567-6958

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Musée de la nature et des sciences inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024, et des soldes de fonds aux 1er avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Sherbrooke  
Le 20 juin 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138944

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025			2024	
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>					
Apports					
Subventions (note 3)	912 353			912 353	926 672
Dons	3 682			3 682	4 636
Location et gestion d'expositions	154 612			154 612	370 283
Fonctionnement	688 796			688 796	566 168
Location d'espaces	208 851			208 851	218 022
Activités-bénéfice et commandites	20 500			20 500	119
Produits d'intérêts	21 200	2 682	54 785	78 667	37 718
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles			215 187	215 187	233 341
	<b>2 009 994</b>	<b>2 682</b>	<b>269 972</b>	<b>2 282 648</b>	<b>2 356 959</b>
<b>Charges</b>					
Rémunération et charges sociales	1 119 706			1 119 706	1 070 860
Dépenses de projets - autres	191 043			191 043	218 280
Électricité et chauffage	165 859			165 859	128 767
Honoraires professionnels	124 012			124 012	71 986
Entretien et réparations	113 001			113 001	98 744
Taxes et permis	99 594			99 594	90 504
Informatique	83 332			83 332	120 983
Publicité	81 639			81 639	80 578
Location d'expositions	68 784			68 784	194 787
Sous-traitance	11 072			11 072	37 155
Autres	147 209		72	147 281	158 409
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles					(490)
Amortissement des immobilisations corporelles			240 826	240 826	259 719
	<b>2 205 251</b>	<b>-</b>	<b>240 898</b>	<b>2 446 149</b>	<b>2 530 282</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(195 257)</b>	<b>2 682</b>	<b>29 074</b>	<b>(163 501)</b>	<b>(173 323)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Musée de la nature et des sciences inc.

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<b>2025</b>			<b>2024</b>	
	<b>Fonds d'admi- nistration</b>	<b>Fonds de création</b>	<b>Fonds d'immo- bilisations</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>207 684</b>	<b>301 392</b>	<b>774 066</b>	<b>1 283 142</b>	1 456 465
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>(195 257)</b>	<b>2 682</b>	<b>29 074</b>	<b>(163 501)</b>	(173 323)
Solde à la fin	<b>12 427</b>	<b>304 074</b>	<b>803 140</b>	<b>1 119 641</b>	1 283 142

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(163 501)	(173 323)
Éléments hors caisse		
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(490)
Amortissement des immobilisations corporelles	240 826	259 719
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(215 187)	(233 341)
Apports relatifs aux pièces de collections		(1)
	<u>(137 862)</u>	<u>(147 436)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés (note 4)	<u>91 447</u>	<u>(16 190)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	... (46 415) ...	... (163 626) ...
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôts à terme	(400 000)	(900 000)
Encaissement des dépôts à terme	900 000	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(522 166)	(245 948)
Cession d'immobilisations corporelles		889
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	... (22 166) ...	... (1 145 059) ...
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de l'emprunt à long terme		(40 000)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	314 598	1 271 122
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>314 598</u>	<u>1 231 122</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>246 017</b>	<b>(77 563)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 041 049</u>	<u>1 118 612</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 287 066</u></u>	<u><u>1 041 049</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Situation financière

au 31 mars 2025

				2025	2024
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>					
Court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	993 487	79 898	213 681	1 287 066	1 041 049
Dépôts à terme, 3,15 % (4 % à 5,75 % au 31 mars 2024), échéant en septembre 2025			400 000	400 000	900 000
Comptes clients et autres créances (note 6)	152 564			152 564	280 625
Sommes à recevoir du fonds d'administration, sans intérêt		224 176	598 026		
Frais payés d'avance	76 253			76 253	87 227
Stocks	24 058			24 058	19 340
	<b>1 246 362</b>	<b>304 074</b>	<b>1 211 707</b>	<b>1 939 941</b>	<b>2 328 241</b>
Long terme					
Immobilisations corporelles (note 7)			4 839 338	4 839 338	4 557 998
Pièces de collections (note 8)	10			10	10
	<b>1 246 372</b>	<b>304 074</b>	<b>6 051 045</b>	<b>6 779 289</b>	<b>6 886 249</b>

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Situation financière

au 31 mars 2025

	<b>2025</b>			2024
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	149 031			278 723
Produits reportés	56 227			31 234
Sommes à payer au fonds de création, sans intérêt	224 176			
Sommes à payer au fonds d'immobilisations, sans intérêt	598 026			
	<b>1 027 460</b>			309 957
Long terme				
Apports reportés afférents au fonctionnement (note 11)	206 485			144 656
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)			5 247 905	5 148 494
	<b>1 233 945</b>	-	<b>5 247 905</b>	5 603 107
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Grevés d'affectations d'origine interne				
Investis en immobilisations corporelles			803 140	774 066
Fonds de création		304 074		301 392
Non grevés d'affectations	12 427			207 684
	<b>12 427</b>	<b>304 074</b>	<b>803 140</b>	1 283 142
	<b>1 246 372</b>	<b>304 074</b>	<b>6 051 045</b>	<b>6 779 289</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectifs d'inspirer, d'émerveiller et de rendre accessible à chacun la découverte de la nature, des sciences et de la richesse de ses collections issues du patrimoine naturel. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Comptabilité par fonds**

##### *Fonds d'administration*

Le fonds d'administration reflète les opérations de fonctionnement régulier de l'organisme ainsi que celles des projets subventionnés, compte tenu que l'organisme, par son parrainage, doit en assumer les déficits ou en rembourser les surplus.

##### *Fonds de création*

Le fonds de création présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au développement d'activités novatrices en lien avec la mission de l'organisme.

##### *Fonds d'immobilisations*

Le fonds d'immobilisations présente les immobilisations acquises par l'organisme, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les sources de fonds destinées exclusivement à la réalisation de travaux sur la propriété, l'achat d'équipements et le renouvellement des expositions permanentes.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Produits de location d'expositions et d'espaces et gestion d'expositions*

Les produits de location d'expositions et d'espaces ainsi que les produits de gestion d'expositions sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée des contrats, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

##### *Produits de fonctionnement*

Les produits de fonctionnement, comprenant principalement les droits d'entrée et les services d'animation, les ventes de la boutique et d'alimentation ainsi que les honoraires de gestion, sont constatés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### **Imputation et ventilation des charges**

L'organisme ventile ses charges selon les coûts qui sont directement rattachés et propres à chacun des projets.

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse, le compte épargne et les placements dont le terme au moment de l'acquisition est égal ou inférieur à trois mois.

#### Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Pavage	15 ans
Bâtiment	40 ans
Exposition permanente, spectacle permanent, équipements de bureau	5 et 10 ans

##### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Pièces de collections

Les pièces de collections acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme de pièces de collections, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des pièces de collections, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissement*

Les pièces de collections ne sont pas amorties.

##### *Réduction de valeur*

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable nette d'une pièce de collection risque d'être supérieure à sa juste valeur, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de la pièce de collection à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

**Musée de la nature et des sciences inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2025

**3 - SUBVENTIONS - FONDS D'ADMINISTRATION**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>Gouvernement du Canada</b>		
Programme jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine	11 600	26 032
Programme d'aide au musée	12 577	81 998
Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	2 212	5 000
MNC - Projet numérique	11 804	28 927
Emplois d'été Canada	9 855	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada - Promoscience	4 437	
<b>Gouvernement du Québec</b>		
Programme NovaScience	36 355	34 515
Programme soutien au virage numérique des activités, attractions et événements touristiques québécois		15 766
Programmes et autres interventions particulières en culture et communication	75 340	54 465
Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales	439 660	431 040
Offensive de transformation numérique	12 000	
Programme d'aide aux projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatifs	13 756	
Programme de soutien aux initiatives de commémoration	31 062	
Ministère des Affaires municipales - Fonds région et ruralité	2 524	
<b>Ville de Sherbrooke</b>		
Programme de soutien de la Ville de Sherbrooke	224 539	232 236
Programme Sherbrooke, collectivité accueillante	8 806	
<b>Organismes de la région</b>		
Université de Sherbrooke	100	
Entreprendre Sherbrooke	5 000	
Programme fonds de promotion touristique	10 726	16 693
	<u>912 353</u>	<u>926 672</u>

**4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés afférents au fonctionnement et produits reportés se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	128 061	65 646
Frais payés d'avance	10 974	(20 318)
Stocks	(4 718)	(2 110)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(129 692)	47 777
Produits reportés	24 993	(107 134)
Apports reportés afférents au fonctionnement	61 829	(51)
	<u>91 447</u>	<u>(16 190)</u>

**Musée de la nature et des sciences inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2025

**5 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

	<b>2025</b>			2024
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	447 171		5 016	234 192
Comptes épargne, 2,25 % (4,45 % au 31 mars 2024)	546 316	79 898	208 665	806 857
	<b>993 487</b>	<b>79 898</b>	<b>213 681</b>	<b>1 041 049</b>

**6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<b>2025</b>			2024
	Fonds d'admini- stration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes clients (a)	111 549			196 064
Taxes à la consommation à recevoir	19 504			2 943
Subvention à recevoir	21 511			81 618
	<b>152 564</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>280 625</b>

(a) Au 31 mars 2025, deux clients représentent respectivement 40 % et 29 % du total des comptes clients (un client représentait 40 % du total des comptes clients au 31 mars 2024).

**7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2025</b>			2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	474 937		474 937	474 937
Pavage	39 100	15 640	23 460	26 067
Bâtiment	8 243 141	4 718 027	3 525 114	3 740 258
Exposition permanente	871 431	871 431		
Spectacle permanent	707 199	702 627	4 572	
Équipements de bureau	1 016 906	935 059	81 847	75 530
Exposition permanente en production	729 408		729 408	241 206
	<b>12 082 122</b>	<b>7 242 784</b>	<b>4 839 338</b>	<b>4 557 998</b>

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

### 8 - PIÈCES DE COLLECTIONS

Les collections de vertébrés, d'invertébrés, de roches, minéraux et fossiles, de photos, de plantes, d'archéologie et d'instruments et produits industriels de l'organisme comprennent des documents et des artefacts uniques qui illustrent des aspects variés de la nature et des sciences. Chacun de ces apports peut servir les fins d'un chercheur, d'un média, d'une organisation ou d'un individu. Au 31 mars 2025, les pièces de collections comptabilisées pour une valeur symbolique se détaillent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	Nombre de pièces	Nombre de pièces
Vertébrés	5 262	5 256
Invertébrés	30 774	30 773
Roches, minéraux, fossiles	5 482	5 480
Photos	1 228 196	1 159 507
Plantes	8 007	8 006
Archéologie	13 964	13 526
Instruments et produits industriels	610	609

### 9 - OUVERTURE DE CRÉDIT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire autorisée, d'un montant maximum de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % (5,95 %; 8,2 % au 31 mars 2024) et renégociable en septembre 2025. Les comptes clients, ayant une valeur comptable de 111 549 \$, sont affectés à la garantie du crédit bancaire.

### 10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2025</u>			<u>2024</u>
	Fonds d'admi- nistration	Fonds de création	Fonds d'immo- bilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	39 545			174 086
Rémunération et charges sociales	37 102			30 991
Vacances à payer	72 384			73 646
	<u>149 031</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>278 723</u>

### 11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds d'administration		
Solde au début de l'exercice	144 656	144 707
Montant constaté aux résultats	(912 353)	(926 672)
Montant encaissé durant l'exercice	974 182	926 621
Solde à la fin de l'exercice	<u>206 485</u>	<u>144 656</u>

**Musée de la nature et des sciences inc.**  
**Notes complémentaires**  
 au 31 mars 2025

**11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT (suite)**

La composition du solde des apports reportés se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Secteur muséal		
Gouvernement du Canada	35 447	38 723
Gouvernement du Québec	3 998	61 555
Ville de Sherbrooke	<b>104 140</b>	
	<u>143 585</u>	<u>100 278</u>
Secteur production et tournées		
Département des tournées	<b>62 900</b>	44 378
	<u>62 900</u>	<u>44 378</u>
	<u><b>206 485</b></u>	<u>144 656</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

**12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds d'immobilisations		
<b>Coût</b>		
Solde au début de l'exercice	11 890 748	10 619 626
Apport des expositions permanentes	<b>314 598</b>	1 271 122
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 205 346</u>	<u>11 890 748</u>
<b>Amortissement cumulé</b>		
Solde au début de l'exercice	6 742 254	6 508 913
Amortissement de l'exercice	<b>215 187</b>	233 341
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 957 441</u>	<u>6 742 254</u>
	<u><b>5 247 905</b></u>	<u>5 148 494</u>

**13 - RISQUES FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

# Musée de la nature et des sciences inc.

## Notes complémentaires

au 31 mars 2025

---

### **13 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les comptes épargne et les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **14 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 1 800 000 \$ pour la conception et la production d'une exposition permanente. De cette somme, un montant de 560 000 \$ a déjà été versé depuis le début de l'entente. L'organisme s'est également engagé à versé une somme de 83 000 \$ pour la conception et la production d'un projet en ligne. De cette somme, un montant de 24 900 \$ a déjà été versé depuis le début de l'entente.